

« Le bœuf ne se vante pas de sa force devant l'éléphant. »

(Proverbe africain)

- Le commerce d'animaux représente quel pourcentage du produit intérieur brut nigérien?
- Quels sont les quatre facteurs expliquant la fluctuation des prix du bétail au Niger?
- La libéralisation des transports routiers au Niger et dans les pays de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) avait quel objectif?
- Quel est le but de l'Accord de Cotonou?
- Nommez deux unions économiques qui peuvent aider le Niger à tirer profit du commerce sous-régional?
- Quelle opportunité représente l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour le Niger?

« Ne jette pas la provision d'eau de ta jarre parce que la pluie s'annonce. »

(Proverbe africain)

## 1. MISE EN SITUATION

Depuis plus de vingt ans, suite aux demandes du Fond monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), le Niger, comme la majorité des pays africains, s'est mis à libéraliser et surtout à privatiser l'ensemble des secteurs de son économie. En agriculture, l'État nigérien s'est d'abord désengagé du secteur financier et de l'encadrement législatif, diminuant ainsi le soutien interne. Il a aboli la caisse nationale de crédit agricole et éliminé la subvention aux intrants agricoles et zootechniques. L'État s'est ensuite désengagé des transports routiers pour laisser la place aux investisseurs privés. Les coûts de transport ont certes diminué et l'état des routes s'est amélioré, mais les éleveurs vivant en région ou à l'extérieur des centres urbains n'ont toujours pas accès à des routes convenables; les compagnies n'ayant pas d'intérêts économiques à desservir une poignée de gens utilisant peu le transport routier.

« Quand les éléphants se battent, c'est l'herbe qui en souffre. »

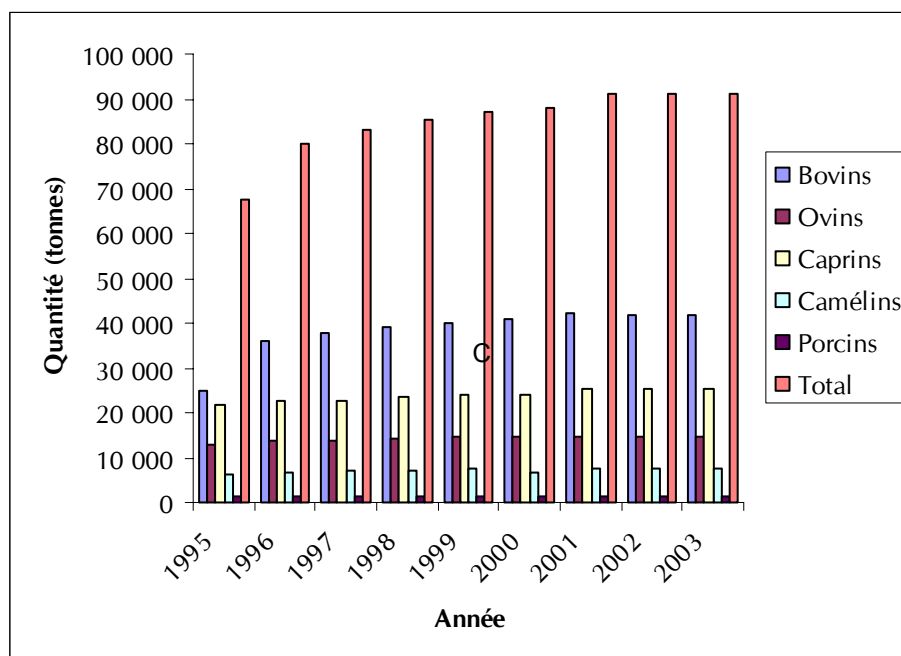
(Proverbe africain)

## 2. PORTRAIT DE L'AGRICULTURE

Le Niger est le sixième plus grand pays d'Afrique avec une superficie de 1 267 millions de km<sup>2</sup>. Environ 65 % de ce territoire est situé en zone saharienne. Le potentiel en terres agricoles est estimé à 150 000 km<sup>2</sup> tandis que le potentiel en terres irrigables est estimé à 270 000 km<sup>2</sup>. La zone pastorale couvre 240 000 km<sup>2</sup> et le cheptel national de bétail se situe à plus de 14 millions de têtes. Le bétail est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de camélidés et de porcins, bien que ces derniers soient très peu nombreux. L'élevage du bétail est surtout axé sur l'exportation. Le principal marché est le Nigeria. Le pays est autosuffisant dans ce secteur d'activité et aucune importation de bétail n'est officiellement répertoriée. Le commerce d'animaux représente 16 % du produit intérieur brut (PIB) du Niger.

La production de viande de bétail a connu une croissance de 25 % entre 1995 et 2001, pour ensuite subir une légère baisse de 0,10 % en 2002. En 2003, la production de viande totale était de 90 975 tonnes, comparativement à 67 503 tonnes en 1995.

### Évolution de la production de viande de bétail au Niger, 1995-2003



Source : FAO

Les stocks de bétail ont subi la même tendance que les quantités de viande produites avec une augmentation de 15% entre 1995 et 2002. Mais, contrairement à la production de viande, les stocks totaux de bétail n'ont connu aucune diminution entre ces neuf années.

« Celui qui demande qu'on lui répète n'est pas forcément sourd. »

(Proverbe africain)

### 3. LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LES CAUSES DE LA FLUCTUATION DU PRIX DU BÉTAIL NIGÉRIEN

La fluctuation des prix du bétail au Niger au cours des dernières années est explicable par quatre facteurs :

- La dévaluation du Fcfa.
- La maladie de la vache folle en Europe (1996).
- La libéralisation du secteur des transports routiers.
- L'application du tarif extérieur commun de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

### **3.1 La dévaluation du Franc CFA**

En 1994, le Fcfa a perdu 50 % de sa valeur. Cette dévaluation a augmenté le pouvoir d'achat des consommateurs nigériens pour les produits du pays, mais a diminué leur pouvoir d'achat pour les produits importés. Conséquemment, il n'était plus avantageux pour les commerçants d'importer du bétail venant d'un pays ne possédant pas le Fcfa comme monnaie. Mais, à l'inverse, il devenait plus avantageux pour les pays importateurs de bétail de s'approvisionner au Niger puisque leur monnaie prenait de la valeur par rapport au Fcfa.

### **3.2 La maladie de la vache folle en Europe**

Conséquence de la crise de la vache folle en Europe en 1996, les pays importateurs de bovins ont complètement fermé leurs frontières aux importations de bovins européens. Certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, tel le Nigeria, se sont alors tournés vers le Niger pour s'approvisionner en bétail.

### **3.3 La libéralisation du secteur des transports routiers**

La libéralisation des transports routiers au Niger et dans les pays de l'UEMOA avait comme objectif d'améliorer le commerce extérieur par une réduction des coûts de transport. Pour cela, les dirigeants de l'UEMOA ont demandé à chaque État membre de faire respecter certains principes de base de libéralisation afin d'atteindre les objectifs. Ces principes sont :

- *La concurrence loyale sur une base commerciale qui devrait mettre fin aux règles de répartition de fret routier.*
- *La compétitivité reposant sur les critères de performance (coût, prix, délais).*
- *La transparence dans le traitement qualitatif, équitable, au profit des prestataires et utilisateurs de services de transports et activités annexes.*

Si l'on prend la structure des coûts pour un taureau expédié à Accra ou d'un bélier expédié à Abidjan à partir de Niamey, le transport en camion équivaut à environ 8 % du prix de vente et les « tracasseries administratives » sont de l'ordre de 1 à 5 %. Donc, si les frais de transport continuent de diminuer et si les « tracasseries administratives » tendent à disparaître, les prix de vente seront sensiblement affectés.

### **3.4 L'application du tarif extérieur commun de l'UEMOA au 1er janvier 2000**

Bien qu'il soit difficile d'évaluer les impacts qu'a eu l'application du Tarif extérieur commun (TEC) jusqu'ici, étant donné sa récente mise en place, on peut croire que la fixation des prix va devenir plus uniforme au fil des ans entre chaque points de vente des pays membres de l'UEMOA. Que ce soit à Abidjan ou à Accra, les prix seront sensiblement les mêmes pour un même produit présentant des caractéristiques similaires (provenance, type de produit, qualité, etc.).

« La tromperie, si elle fait déjeuner, ne fera pas dîner. »

(Proverbe africain)

#### 4. ACCORDS COMMERCIAUX INTERNATIONAUX ET ENGAGEMENTS DU NIGER

Le Niger est partie prenante de près d'une cinquantaine de traités internationaux, mais il y en a quatre qui ont un impact plus significatif sur le commerce.

- L'Accord de Cotonou.
- L'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- L'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA).
- La Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

##### 4.1 L'Accord de Cotonou

L'Accord de Cotonou fixe les règles commerciales entre les pays Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP), dont le Niger fait partie, et l'Union européenne (UE). L'accord affecte peu le commerce de bétail au Niger puisque le pays est autosuffisant et qu'aucune importation en provenance d'Europe n'est répertoriée sur son territoire. Il est à noter que même si les protections douanières sont éliminées pour le commerce du bétail entre les pays ACP et l'UE, il n'en demeure pas moins que les éleveurs européens bénéficient d'importantes aides de la part de leur État, ce que les éleveurs nigériens n'ont pas. Parmi les aides publiques dont jouissent les éleveurs européens, notons entre autres<sup>1</sup> :

- *Le soutien aux prix grâce à un mécanisme du « prix d'intervention » qui se traduit par un achat massif sur le marché européen, déclenché dès que les cours sont inférieurs à 80 % du prix d'intervention initialement fixé.*
- *Un système de restitution (ou ristourne) à l'exportation afin de promouvoir les ventes de viande bovine à l'étranger et, plus récemment, une hausse des volumes d'exportation de bétail vivant.*
- *Des aides directes versées sous forme de primes par tête de bétail pour les bovins mâles et les vaches allaitantes.*

Un des seuls moyens actuellement envisageables à moyen terme pour que le Niger profite réellement de l'Accord de Cotonou, serait qu'il puisse être en mesure de transformer ses produits d'origine animale en viande congelée et/ou transformée. L'UE importe très peu de viande des pays développés étant donné la forte protection douanière en vigueur pour la viande bovine. Mais cette protection n'est pas la même pour les pays ACP. En signant l'Accord de Cotonou, le Niger et les autres pays ACP bénéficient désormais d'un accès préférentiel au marché européen. À titre d'exemple, voici six pays ACP qui ont obtenu des quotas préférentiels

<sup>1</sup> Agritrade, Bœuf et veau : [http://agritrade.cta.int/beef/executive\\_briefr.htm](http://agritrade.cta.int/beef/executive_briefr.htm) (Octobre 2001)

pour la viande de bœuf/veau désossée, congelée et réfrigérée dans le cadre de l'Accord de Cotonou<sup>2</sup> :

- Botswana : 18 916 tonnes
- Namibie : 13 000 tonnes
- Zimbabwe : 9 100 tonnes
- Madagascar : 7 579 tonnes
- Swaziland : 3 363 tonnes
- Kenya : 142 tonnes

Par contre, vu les complications d'abattage, de transport et de distribution que vit présentement le secteur du bétail au Niger, il est peu probable que cette solution soit envisagée à court terme. Beaucoup d'investissements seront à faire avant d'en arriver à exporter de la viande de bétail en Europe.

#### **4.2 L'Organisation mondiale du commerce et le Niger**

L'OMC est un lieu privilégié pour le Niger de se faire entendre par la communauté internationale. Elle lui permet d'avoir recours à un tribunal en cas de violation d'une règle commerciale de la part d'un autre pays à son endroit. La libéralisation totale des marchés qui prévaut à l'OMC n'est cependant pas l'approche qui convient le plus au Niger et à sa filière bétail.

Le Brésil et l'Argentine prennent de plus en plus d'importance dans les échanges de produits agricoles au niveau international et cette tendance ne va pas en diminuant. À l'heure actuelle, le Brésil et l'Argentine sont extrêmement compétitifs dans l'élevage de bétail, car plusieurs des exportateurs sont de grands agro-industriels qui possèdent de l'espace, une main-d'œuvre à bon marché et un climat favorable. L'Europe, pour sa part, subventionne ses exportations et soutient financièrement ses producteurs. Les éleveurs nigériens, qui représentent un fort pourcentage de la population, doivent eux faire face à un désengagement de l'État, des sécheresses à répétition, des problèmes d'espace et une faible motorisation des moyens de production et de transport.

L'OMC est donc une opportunité pour le Niger de faire connaître sa situation et de proposer certaines alternatives. Le commerce international en Afrique passe tout d'abord par le commerce sous-régional et c'est cette approche qui semble de plus en plus être la solution à favoriser pour améliorer la situation des éleveurs nigériens et africains.

#### **4.3 L'Union économique et monétaire Ouest africaine et la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest**

L'UEMOA et la CEDEAO sont deux unions économiques qui peuvent aider le Niger à tirer profit du commerce sous-régional. Ces deux unions permettent au Niger d'avoir accès à l'ensemble des pays Ouest africains sans payer des sommes trop élevées aux douanes. Les pays de ces regroupements ont sensiblement les mêmes réalités économiques et sociales, ce qui équilibre la concurrence.

<sup>2</sup> Agritrade, Bœuf et veau : [http://agritrade.cta.int/beef/executive\\_briefr.htm](http://agritrade.cta.int/beef/executive_briefr.htm) (Octobre 2001)

**Les amis ne guérissent pas les piqûres de guêpes, mais ils te font éviter leurs nids. »**

(Proverbe africain)

## **5. IMPACTS DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LES ÉLEVEURS ET LE MONDE RURAL**

L'idéologie de « produire plus pour exporter plus » a de sérieuses limites pour ce qui est de l'élevage de bétail au Niger. Bien que cela améliore la balance commerciale du pays et permet à certaines personnes vivant de cette activité d'obtenir une rémunération, l'accroissement de l'élevage de bétail a des impacts certains sur les éleveurs et leur communauté rurale :

- Insécurité foncière.
- Baisse de fertilité des sols.
- Surpâturage (cohabitation éleveur - agro pasteur - pasteur).

### **5.1 Insécurité foncière**

Il y a deux types d'élevage au Niger; l'élevage pratiqué par les agro-pasteurs, qui en est un sédentaire et l'élevage pratiqué par les touaregs, qui en est un de transhumance (nomade). Les deux types sont en opposition, car de plus en plus d'agro-pasteurs s'approprient des terres auparavant utilisées par les touaregs, comme voie de passage ou encore comme pâturage temporaire. Cet empiètement des terres cause de nombreux conflits et l'absence de législation sur la propriété foncière amplifie les affrontements.

### **5.2 Baisse de fertilité des sols**

L'usage intensif des terres, l'érosion par les vents, la désertification et la non-utilisation d'intrants ou de fertilisants sont tous des causes de la baisse de fertilité des sols. Cette situation entraîne une diminution des rendements et quantités de céréales ainsi que de fourrages produits, qui sont grandement liés à l'élevage du bétail et au prix de celui-ci. Le Niger étant déjà très pauvre en terres fertiles, les faibles prix pour le bétail amènent, une sous-utilisation des intrants, souvent très dispendieux, et ainsi une faible production.

### **5.3 Surpâturage**

Le manque de terres propices au pâturage est de plus en plus criant. La hausse du cheptel, jumelée à la croissance de la population et à la baisse de fertilité des terres amène les éleveurs à sur-utiliser leur pâturage. Afin de répondre aux besoins de leurs animaux, certains éleveurs vont se déplacer au nord du pays, où le climat est aride et les ressources en eau plutôt rares. Cette situation diminue de beaucoup la quantité et la qualité des animaux produits.

« La route ne donne pas de renseignements au voyageur. »

(Proverbe africain)

## 6. CONCLUSION

Il existe des solutions qui pourraient, à moyen et long termes, améliorer la situation des éleveurs de bétail. Une de ces solutions serait de miser sur l'organisation collective des producteurs. Pour améliorer leur situation économique, les éleveurs ont des avantages à s'organiser collectivement : achat d'intrants, commercialisation des produits agricoles ou diffusion des connaissances. Une autre force d'une organisation collective bien structurée est celle d'être un lobby auprès des autorités gouvernementales. Actuellement par exemple, la trop faible organisation des membres des filières agricoles semble plus profitable pour les intermédiaires que pour les producteurs et ces derniers sont peu présents lors des décisions politiques. Un autre élément important est l'absence de crédit agricole. Si l'État refuse de s'engager sérieusement dans des programmes de financement agricole, les paysans et les communautés rurales devront s'organiser entre eux pour faire face à cette situation plutôt que d'attendre l'aide de l'État ou de la communauté internationale.

La situation de la filière bétail au Niger, malgré des difficultés importantes, offre d'intéressantes perspectives de développement. Toutefois, ce sont les éleveurs nigériens qui connaissent le mieux leur situation et c'est à eux qu'il revient de prendre les décisions qui s'imposent.

## En résumé

- Le commerce d'animaux représente 16 % du produit intérieur brut (PIB) du Niger.
- La fluctuation des prix du bétail au Niger au cours des dernières années est explicable par quatre facteurs :
  - La dévaluation du Fcfa.
  - La maladie de la vache folle en Europe (1996).
  - La libéralisation du secteur des transports routiers.
  - L'application du tarif extérieur commun de l'UEMOA au 1<sup>er</sup> janvier 2000.
- La libéralisation des transports routiers au Niger et dans les pays de l'UEMOA avait comme objectif d'améliorer le commerce extérieur par une réduction des coûts de transport.
- L'Accord de Cotonou fixe les règles commerciales entre les pays ACP, dont le Niger fait partie, et l'Union européenne.
- L'UEMOA et la CEDEAO sont deux unions économiques qui peuvent aider le Niger à tirer profit du commerce sous-régional.
- L'OMC peut être une opportunité pour le Niger de faire connaître sa situation et de proposer certaines alternatives. Le commerce international en Afrique passe tout d'abord par le commerce sous-régional et c'est cette approche qui semble de plus en plus être la solution à favoriser pour améliorer la situation des éleveurs nigériens et africains.

**BIBLIOGRAPHIE :**

*Portrait de la filière bétail au Niger et de son positionnement dans le commerce international,*  
Hugo Beauregard-Langelier, UPA Développement international (UPA DI), 2004, 45 pages.

*Le Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles d'Afrique de l'Ouest est réalisé grâce à la contribution financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et d'AgriCord.*

2004.11.29